

LE CONFLIT FRANCO-TURC EN CILICIE (1920-1921)

La Cilicie est située au nord-est de la péninsule anatolienne entre les Monts Taurus, à l'est et au nord, et la Méditerranée, au sud. La région se trouve à proximité et dans le prolongement des côtes levantines et se singularise des provinces anatoliennes par une importante population arménienne.

Au moment où s'achève le Premier Conflit mondial, divers accords entre les Alliés sont déjà intervenus concernant le devenir de l'Empire ottoman et la répartition des différentes zones d'influence.

Les accords Sykes-Picot du 16 mai 1916 prévoient ainsi le partage des pays arabes en zones française et britannique. La France obtient à cette occasion d'étendre son protectorat syrien en Cilicie.

L'année suivante, par l'accord de Saint-Jean-de-Maurienne, les Alliés reconnaissent à l'Italie son autorité sur l'Anatolie méridionale (région d'Adalia) et la région de Smyrne, de population à majorité grecque. Toutefois, en 1918-1919, la Grande-Bretagne obtient pour le gouvernement grec de Venizélos le droit d'occuper "à titre provisoire" la région de Smyrne, arguant du fait que la Russie, en raison de la Révolution, n'a pas pu donner son assentiment à cet accord, comme convenu.

En février 1920, la Conférence de Londres consacre le démantèlement de l'Empire Ottoman et confirme l'existence en Anatolie de zones française, grecque et italienne. Constantinople, la capitale, occupée en mars par les troupes britanniques (contingent interallié) chargées d'assurer la libre circulation sur les détroits, reste néanmoins sous souveraineté ottomane.

Deux mois plus tard, la Conférence de San Remo complète les dispositions adoptées à Londres par les Alliés, pour ce qui concerne l'Anatolie et la Thrace. La Thrace Orientale est annexée par la Grèce. Les détroits sont démilitarisés sous contrôle interallié. Les États-Unis ayant refusé tout mandat à Constantinople et en Arménie turque, la République arménienne recevra les provinces d'Anatolie orientale qui lui sont limitrophes, le Kurdistan sera autonome tandis que, dans la partie restée turque d'Anatolie, la Grèce et la France se répartiront des zones d'influence.

Lors de la conférence de Spa, au mois de juillet suivant, les Alliés rejettent les contre-propositions de Constantinople à propos des provinces attribuées à l'Arménie et du mandat français de Cilicie.

L'ensemble des dispositions adoptées par les Alliés sont reprises dans le traité de paix (traité de Sèvres), réduisant considérablement l'Empire turc. Le traité est signé par le gouvernement légal du Sultan de Constantinople. Toutefois, depuis la fin de 1919, le pouvoir lui échappe totalement en Asie Mineure.

Le général Mustapha Kemal refuse en effet de démobiliser les unités d'Anatolie après le débarquement des troupes grecques à Smyrne en juin. Les Congrès d'Erzeroum et de Sivas, qu'il convoque de sa propre autorité, le portent à la tête de la résistance nationaliste.

Après l'occupation de Constantinople par les troupes britanniques, la Chambre, officiellement réunie, se dissout en mars 1920. La grande Assemblée nationale, réunie à Ankara par Mustapha Kemal, suspend le Sultan de ses pouvoirs. Elle délègue les pleins pouvoirs au gouvernement présidé par Kemal. Après la signature du traité de Sèvres, le gouvernement d'Ankara prononce la destitution du Sultan.

Faute de pouvoir conserver les anciennes possessions balkaniques ou arabes de l'Empire, les nationalistes turcs s'emploient à préserver l'intégrité du "territoire national" qui comprend toute l'Anatolie et la Thrace orientale.

Ils entreprennent donc la reconquête de zones soumises à l'occupation étrangère, quelles que soient les minorités qui les peuplent, de repousser les Grecs au-delà des frontières helléno-turques de 1914, troupes continentales et populations autochtones confondues, et de reprendre les provinces arméniennes de Turquie, y compris celles abandonnées à la Turquie lors du traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918) puis annexées par la jeune République Arménienne à la faveur de l'effondrement ottoman en 1918-1919 (Kars et Ardahan).

Les combats auxquels se livrent les troupes et partisans kémalistes mêlent opérations stratégiques de l'armée régulière et opérations tactiques de guérilla et de razzias. Cette guerre à outrance est en même temps une guerre d'extermination des minorités nationales d'Anatolie occidentale (Grecs) et orientales (Arméniens).

Les opérations militaires se déroulent sur trois fronts.

À l'ouest, après les premiers assauts turcs, les Grecs prennent l'offensive en juin 1920. Victorieuse jusqu'à l'été 1921, malgré le revers à İnönü, elle est brisée par Mustapha Kemal lui-même nommé généralissime, à la bataille de Sakarya en août-septembre 1921. Le 30 août 1922, les Turcs emportent la victoire décisive de Doumloupinar, Smyrne est prise, la population grecque massacrée. Le 11 octobre, l'armistice de Moudarya donne au gouvernement kémaliste toute l'Anatolie et Constantinople. Le Sultan, destitué officiellement, est chassé de Constantinople.

À l'est, forte du soutien moral et matériel de l'URSS, occupée elle-même à récupérer la République d'Azerbaïdjan, la Turquie reprend Kars (3 octobre 1920) et Andrinopol (7 novembre 1920). Le 2 décembre, trois mois seulement après le début des hostilités, l'armistice est signé. Il renouvelle les clauses de Brest-Litovsk et crée sur le territoire arménien un état autonome tartare. Les clauses du traité de Sèvres restent lettre morte.

Au sud, les troupes turques entrent dès le début 1920 en Cilicie et dans le territoire d'Adalia et y opèrent des razzias dévastatrices.

Le mandat de la Société des Nations (SDN) ne s'étend pas sur toute la Cilicie et laisse à la Turquie sa partie orientale. La population arménienne, majoritaire, accueille avec satisfaction le mandat français qui garantira en Cilicie l'existence d'un petit État arménien autonome. Dans un contexte d'exaspération des nationalismes turcs et arméniens, cette situation entraîne plusieurs conséquences. Jusqu'à l'été 1920, la Cilicie devient un des foyers d'une active propagande expansionniste qui vise à créer un vaste État arménien, depuis la Transcaucasie jusqu'à l'Anatolie Centrale. Cette propagande entretient la volonté exterminatrice des troupes nationalistes qui se tournent en premier lieu contre le réduit arménien de Cilicie et livrent quelques combats contre les troupes françaises. À partir de septembre 1920, lorsque s'est

déclenchée l'offensive contre l'Arménie, la Cilicie devient un lieu de refuge des Arméniens rescapés d'Anatolie orientale.

À peine les premiers combats livrés contre les troupes kémalistes, le gouvernement français et le gouvernement de Mustapha Kemal, installé à Ankara, signent un armistice le 30 mai 1920.

Néanmoins, des échauffourées se poursuivent entre troupes françaises et troupes turques, en même temps que les négociations avec le gouvernement d'Ankara.

Le 30 octobre 1921, la France renonce à son mandat en Cilicie et ne conserve que le Sandjak d'Alexandrette, à la frontière syrienne. Dans le même temps, les Italiens renoncent au territoire d'Adalia, en échange de concessions minières dans cette région.

Le gouvernement français propose sa médiation en 1922 dans le conflit helléno-turc et contribue à la signature, le 11 octobre, de l'armistice de Moudanya qui consacre le désengagement des puissances alliées en Turquie.

Après l'armistice de 1922 et la chute du cabinet Lloyd George, les derniers obstacles à une révision du traité de Sèvres sont levés.

Par le traité de Lausanne, les Alliés abandonnent les revendications arméniennes et grecques. La France renonce définitivement à sauvegarder l'établissement arménien de Cilicie. La souveraineté turque est reconnue sur tout le territoire national. La Turquie garantit la liberté de passage sur les détroits.